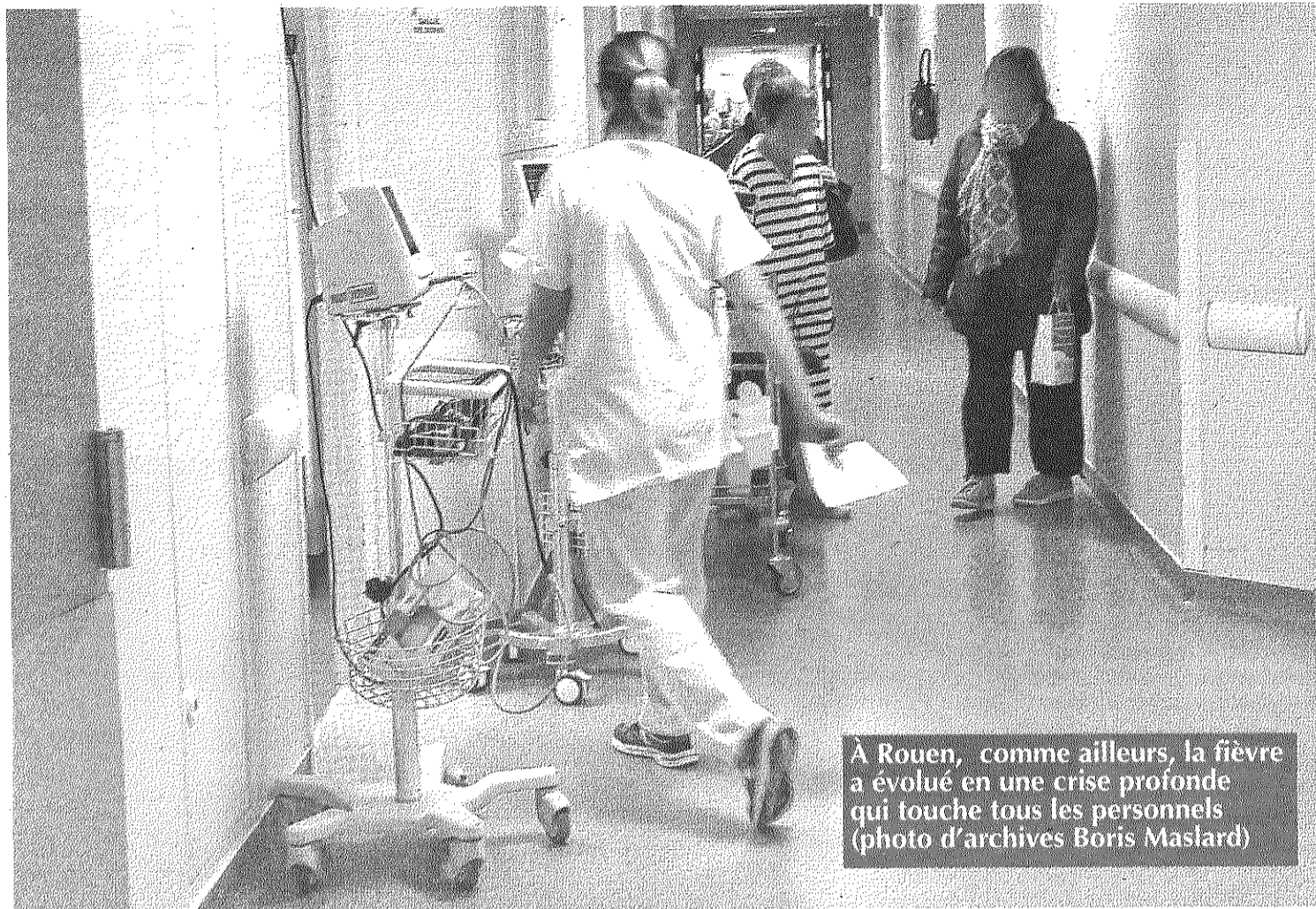


## À chaud.

Le gouvernement a annoncé mardi une « réforme globale » pour soigner le système de santé. Au vu du diagnostic établi par les hospitaliers dans la région, il y a du travail...

Il était temps. Temps que le ministre de la Santé dise tout haut ce que beaucoup pensent tout bas depuis des années, et reconnaisse que l'hôpital n'est pas une entreprise. Temps que le premier ministre annonce une réforme globale de l'hôpital et du système de santé. En janvier, un millier de médecins et de cadres de santé ont signé une pétition pour alerter la ministre et, en quelque sorte, la prendre au mot. Dans le même temps, ici ou là, sans l'appui des syndicats, les initiatives, les coups de gueule se sont multipliés pour



À Rouen, comme ailleurs, la fièvre a évolué en une crise profonde qui touche tous les personnels (photo d'archives Boris Maslard)

# À l'hôpital, un malaise profond

dénoncer la crise que traverse l'hôpital. Pour une fois, médecins et cadres de santé, chargés de superviser les équipes paramédicales s'expriment, même si la parole peine à se libérer, presque d'une seule voix. Plus habitués à défendre leur service en particulier que l'hôpital en général.

Exemple : en janvier dernier, ce médecin du CHU de Rouen, qui n'a pourtant rien d'un Patrick Pelloux, le très médiatique médecin urgentiste parisien, n'a pas hésité à prendre la parole devant une centaine de médecins et de cadres de santé rassemblés par la direction dans un amphithéâtre de l'établissement. Il a dénoncé l'épuisement des équipes soignantes et souligné le manque de reconnaissance envers ceux qui permettent la continuité des soins. L'un de ses confrères a surenchéri en dénonçant les choix stratégiques qui consistent à privilégier l'ambulatoire au sein d'un établissement public comme cela existe dans le privé. Au cœur de ces deux coups de gueule : le système de tarification des actes médicaux qui fait courir depuis dix ans les hôpitaux publics derrière les cliniques privées et les

actes les plus rémunérateurs. Au détriment de leur mission première : l'accès aux soins pour tous. Cette tarification, c'est la T2A, comme Tarification à l'activité. Un sigle qui cristallise aujourd'hui la colère des soignants. À l'origine, le système visait à financer les hôpitaux en fonction de leurs activités, histoire de mettre en adéquation l'activité et le financement de l'hôpital public, de

rendre plus transparente l'utilisation des deniers publics. « Ce sont les cliniques privées qui en ont retiré tous les bénéfices », glisse une observatrice du monde de la santé.

« La T2A participe au financement des hôpitaux publics, mais contribue aussi et surtout à un nouveau management de l'hôpital que l'on peut gérer comme une entreprise. Nous, nous ne fabriquons pas des chaussures ! » assène le professeur Jean-Paul Marie, chef du service ORL et chirurgie faciale du CHU de Rouen et l'un des premiers signataires de la pétition lancée par le professeur Grimaldi. « Si la T2A est valable pour certaines activités, elle ne rémunère pas à sa juste valeur les pathologies chroniques ou certaines opérations complexes effectuées dans des hôpitaux publics. » Pour faire simple, plus facile de tarifier et de ren-

dre rentables la vingtaine d'opérations quotidiennes de la cataracte dans une clinique privée que le triple pontage cardiaque effectué en urgence dans un hôpital public. « La T2A pousse les hôpitaux à faire des actes rentables, à grignoter des parts de marché aux cliniques avec lesquelles l'hôpital est en rivalité, en concurrence, alors que cliniques et hôpitaux devraient être complémentaires », assène le médecin.

Si la T2A est si décriée dans le monde hospitalier, c'est surtout qu'elle est arrivée en même temps que les coupes claires dans les budgets. En 2018, 1,6 milliard d'économies est encore demandé alors qu'en 2017, le déficit de l'hôpital public s'élevait à 1,3 milliard.

« La T2A a des effets pervers. Plus on pratique une opération, plus le prix de sa tarification baisse, poursuit Jean-Paul Marie. Pour compenser la baisse des tarifs, les hôpitaux sont alors condamnés à faire de plus en plus d'actes avec des équipes restreintes ou du moins sans personnel en plus. » Comme si le serpent, symbole d'Esculape, dieu grec de la médecine, se mordait la queue. Également au cœur de la mobilisation, les cadres de santé. « Ils sont dans une position difficile, avec des injonctions paradoxales, entre restriction de personnel et leur conscience de soignant. Ce sont eux qui doivent gérer au quotidien les pénuries de lits »,

reconnait Jean-Paul Marie. Et de personnel. « L'encadrement de proximité et les équipes paramédicales subissent les répercussions de la T2A : on tend à diminuer la durée de séjour, à augmenter la part de l'ambulatoire. À nous d'essayer d'accompagner les changements de prises en charge dans un contexte financier contraint. C'est parfois épuisant de chercher les solutions, d'au-

tant que la bienveillance envers les équipes lors de ces moments clés n'est pas toujours une priorité pour la direction, » se désole un cadre du CHU de Rouen qui préfère garder l'anonymat. « À l'hôpital, on travaille au cœur de l'humain et les équipes soignantes ont l'impression de ne plus faire leur travail. Chaque année, on leur demande d'être plus productives sans en voir les bénéfices », souligne Patricia De Bonnay, la déléguée régionale de la fédération hospitalière de France. En matière de déficit, les hôpitaux normands ne sont pas épargnés. Cinq millions d'euros à Évreux et au Havre, six millions à Elbeuf... Lors de sa dernière cérémonie des vœux avant son départ à la retraite en janvier dernier, la directrice du CHU de Rouen, Isabelle Lesage, a rappelé que le déficit a été divisé par trois en trois ans, passant ainsi

de 9 à 3 millions d'euros, « avec, je le reconnais, un ralentissement des embauches et des créations de postes ».

À Dieppe, le déficit de l'exercice 2017 est d'environ six millions d'euros. « Dans nos statistiques, tout est relativement bon, sauf l'état de nos finances. Mais si on se met à parler finances en étant soignant, on

a un conflit de valeurs », soulignait, lors de la cérémonie des vœux, le docteur Kerleau, le président de la com-

mission médicale d'établissement de l'hôpital dieppois.

Une réforme du financement des hôpitaux va-t-elle en soigner tous les maux ? Pas sûr. Plus qu'une remise en cause d'un système arrivé à bout de souffle, c'est de reconnaissance et d'une vraie gestion des ressources humaines dont les personnels semblent avoir besoin. Et à tous les niveaux. « Il y a 10 ou 15 ans, pour un médecin, travailler à l'hôpital était un grand honneur. Ils étaient triés sur le volet. Aujourd'hui, on peut parler de crise des vocations. » Même les responsables d'hôpitaux semblent avoir la bougeotte. À Rouen, Dieppe et Le Havre, on attend la nomination de nouveaux directeurs dans les prochaines semaines...

OLIVER CASSIAU

« Nous ne fabriquons pas des chaussures »

« Un conflit de valeurs »

# La chasse aux animaux de cirque

## Tendance.

L'utilisation des animaux dans les cirques est de plus en plus critiquée. Après les militants, des élus s'y mettent...

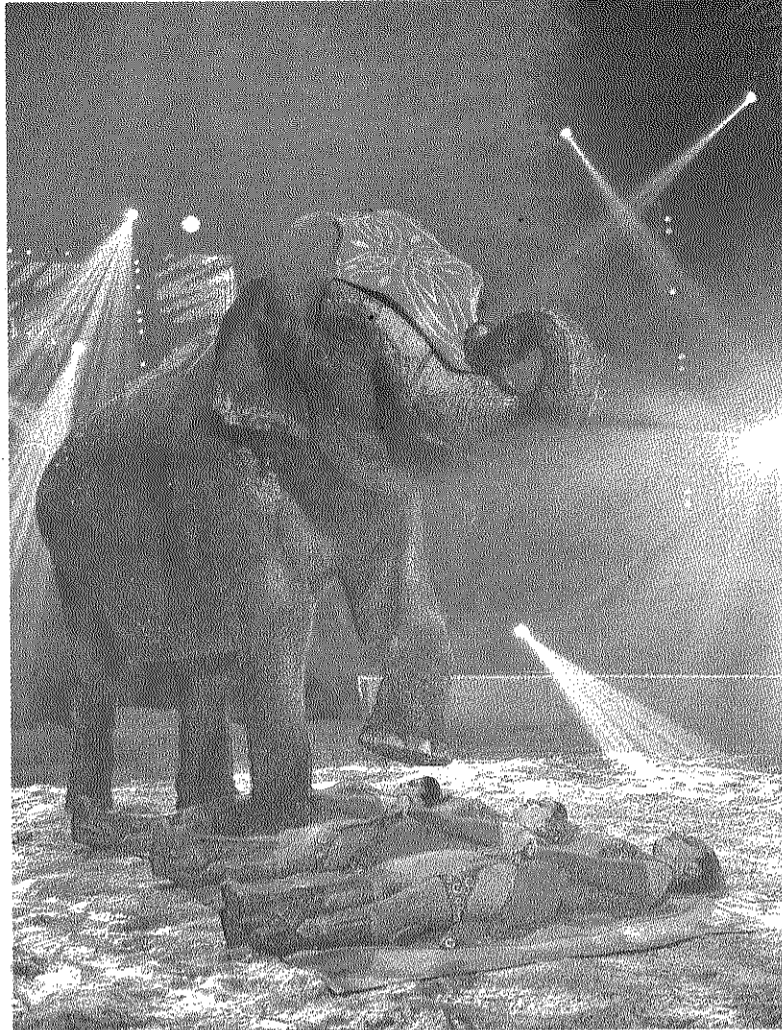
À partir de jeudi et pendant deux semaines, le cirque Arlette Gruss propose son spectacle à Rouen. Jongleurs, clowns et animaux sauvages sont au programme. « Des éléphants, des petits poneys, des tigres, des zèbres », énumère fièrement John Vernuccio, le responsable animalier. Une ménagerie qu'il est de plus en plus compliqué d'afficher compte tenu de la pression des anti ? « On la ressent c'est sûr, comme tous les cirques. » Le professionnel a la conscience tranquille. Ses bêtes sont choyées. « On respecte la législation », assure le responsable animalier du cirque Gruss. Pour un tigre par exemple, la taille de sa cage pour dormir ne peut pas mesurer moins de 7 m<sup>2</sup>. « On va même plus loin », assure John Vernuccio.

De toute façon, dissocier spectacles avec animaux et cirque, pour Josette Cheval, ce n'est pas possible. La présidente du Conseil des sages du cirque classique français est catégorique. « Sans animaux ce n'est pas du cirque, mais un spectacle. C'est un ensemble », s'exclame l'ancienne adjointe au maire de Rouen. Pourtant, la question se pose de plus en plus. L'année dernière, André-Joseph Bou-

glione choisit de franchir le cap et d'arrêter les représentations avec animaux. Le professionnel assure avoir recueilli des témoignages de spectateurs qui se disent mal à l'aise de voir des animaux utilisés ainsi. « C'est juste du marketing », balaye d'un revers de manche Éric Gravier porte-parole du cirque Sabrina-Fratellini.

## « IL FAUT REGARDER PAR CATÉGORIE »

Malgré tout, Éric Gravier se rend bien compte que des protestations existent, même s'il se refuse de dire que les manifestants sont de plus en plus nombreux. « Ils sont mieux organisés et font plus de bruit », juge le porte-parole. Au point de toucher économiquement des cirques comme Sabrina-Fratellini, et de convaincre une partie de l'opinion publique. Selon un sondage réalisé par l'institut Ifop pour 30 millions d'amis, 67 % des Français souhaitent la fin de l'utilisation des animaux sauvages dans les cirques. Christelle Calesse en est persuadée, les animaux du cirque sont victimes de violences physiques. « Un éléphant ne donne pas la patte comme ça », affirme la membre du collectif « Cirque sans animaux à Rouen ». C'est de la torture », lâche-t-elle. Le collectif ne s'interdit pas une action devant le cirque Gruss à Rouen la semaine prochaine. La Direction départementale de la protection des populations, chargée des contrôles vétérinaires dans les cirques « n'a pas constaté de problèmes particuliers ces derniers temps », assure son directeur adjoint, Raphaël Fayaz-Pour. Cepen-



Lever la patte, un geste de torture pour les militants de la cause animale (photos d'archives Denis Vase)

dant, ce service de l'État ne contrôle que sur la base de remontées d'informations et n'opère pas de contrôles inopinés.

La pression ne vient plus seulement des militants, mais également d'élus. Des villes prennent des arrêtés pour interdire aux cirques de s'installer

sur leur territoire, sur le modèle de ce qui se fait déjà à Singapour ou à Londres. Gainneville (76) a pris en 2016 une délibération interdisant les cirques avec animaux. Une décision aussitôt annulée par la préfecture et qui doit embarrasser le maire Hubert Bénard, pourtant précurseur : il

n'a pas répondu à nos multiples demandes. L'élus voisin de Gonfreville-l'Orcher, Jean-Paul Lecoq, député PCF de la 8e circonscription, est plus disert et se dit prêt à réfléchir à une loi qui encadre plus strictement les cirques. « Mais il faut regarder par catégorie d'animaux. Récemment, Gonfreville a accueilli un cirque avec des lamas qui broutaient l'herbe en liberté. Ça n'a rien à voir avec des fauves en cage qui subissent des maltraitances. J'ai vu au Havre de grands cirques où le bien-être animal était respecté », insiste le parlementaire.

Au Havre, la municipalité botte en touche par la voix de Laurence Besancenot, adjointe en charge du Commerce, rappelant que les conditions de détention des animaux de cirque sont une compétence de l'État. Même réaction à Rouen.

Au niveau national, la députée européenne Claire O'Petit souhaite légiférer (voir interview). Mais au sein de la majorité au Parlement, le débat est loin d'être tranché. Pour Josette Cheval, il lui sera difficile d'obtenir une adhésion franche. « Beaucoup de députés LREM ne pensent pas comme elle. Elle cherche juste à se faire mousser. » À l'heure actuelle, Damien Adam ne se dit pas prêt à signer une loi. « Il faut mettre tous les acteurs autour de la table », avance, toujours prudent, le député (LREM) rouennais.

Le cirque Gruss arrive cette semaine à Rouen avec sa « ménagerie d'exception dans le plus grand respect du bien-être animal ». Une ménagerie sur laquelle les spectateurs jetteront, peut-être, un regard plus empathique.

FRANÇOIS VANHOVE ET PHILIPPE LENOIR

## POINT DE VUE

# « Une loi d'interdiction est inévitable »

Claire O'Petit est députée (LREM) de la 5<sup>e</sup> circonscription de l'Eure et vice-président du groupe d'études de la condition animale à l'Assemblée nationale.



**Qui compose le groupe d'étude et quel est son but ?**

■ **Claire O'Petit :** « Nous nous rencontrons pour la première fois la semaine prochaine et c'est à ce moment que nous allons voir qui est dans ce groupe. Il y aura des députés En Marche ! mais également des députés de tous bords politiques. Son objet, c'est le bien-être animal. Nous pensons que ce que nous allons pouvoir obtenir rapidement, c'est l'interdiction des animaux dans les cirques. C'est faisable. »

**L'objectif est-il d'aboutir à une loi ?**

■ « Je ne peux pas encore vous le dire, mais ce sera une loi certainement. Je ne vois pas comment on pourrait faire autrement. Une loi interdisant que les animaux se produisent dans les cirques. Ce qui nous conforte dans notre position, c'est que la semaine dernière il y a eu le festival des cirques (NDLR : le festival mondial du cirque de demain s'est tenu à Paris du 1er au 4 février), il n'y avait pas un seul animal. Les cirques peuvent vivre sans l'utilisation d'animaux. »

**Comment peut-on être sûr qu'il y a maltraitance ?**

■ « Maltraitance, on a déjà vu plusieurs plaintes. L'année dernière, deux cirques sont venus chez Derly (NDLR : aux Thilliers-en-Vexin dans l'Eure), des camions en plein mois de juillet, en plein soleil avec deux lions dedans, où il devait faire du 40, 50° avec l'animal sur sa paille. Si ça,

ce n'est pas de la maltraitance, c'est quoi ? Et amener des enfants, pour leur montrer des animaux complètement avachis dans un camion, c'est impensable. Comment voulez-vous que les enfants respectent les animaux après ça ? Ce n'est pas possible. Après, il y a plusieurs degrés dans la maltraitance, mais un animal n'est pas là pour faire plaisir, c'est terminé ça. »

**Il n'est donc pas possible de trouver un compromis, en faisant plus de contrôles vétérinaires par exemple ?**

■ « Absolument pas. Nous sommes au XXI<sup>e</sup> siècle et plus au XVII<sup>e</sup>, et il est largement temps, d'autant plus qu'un cirque peut survivre sans les animaux. [...] On ne pourra respecter l'humain qu'une fois qu'on aura respecté l'animal. Je ne suis pas végétarienne. Ce n'est pas mon but. Mais bien traiter les animaux, le temps qu'ils vivent il faut qu'ils vivent bien. Mais

je ne suis pas contre les éleveurs, je suis contre les mauvais éleveurs. »

**Est-ce que vous comptez agir régionalement ? Sensibiliser des maires ?**

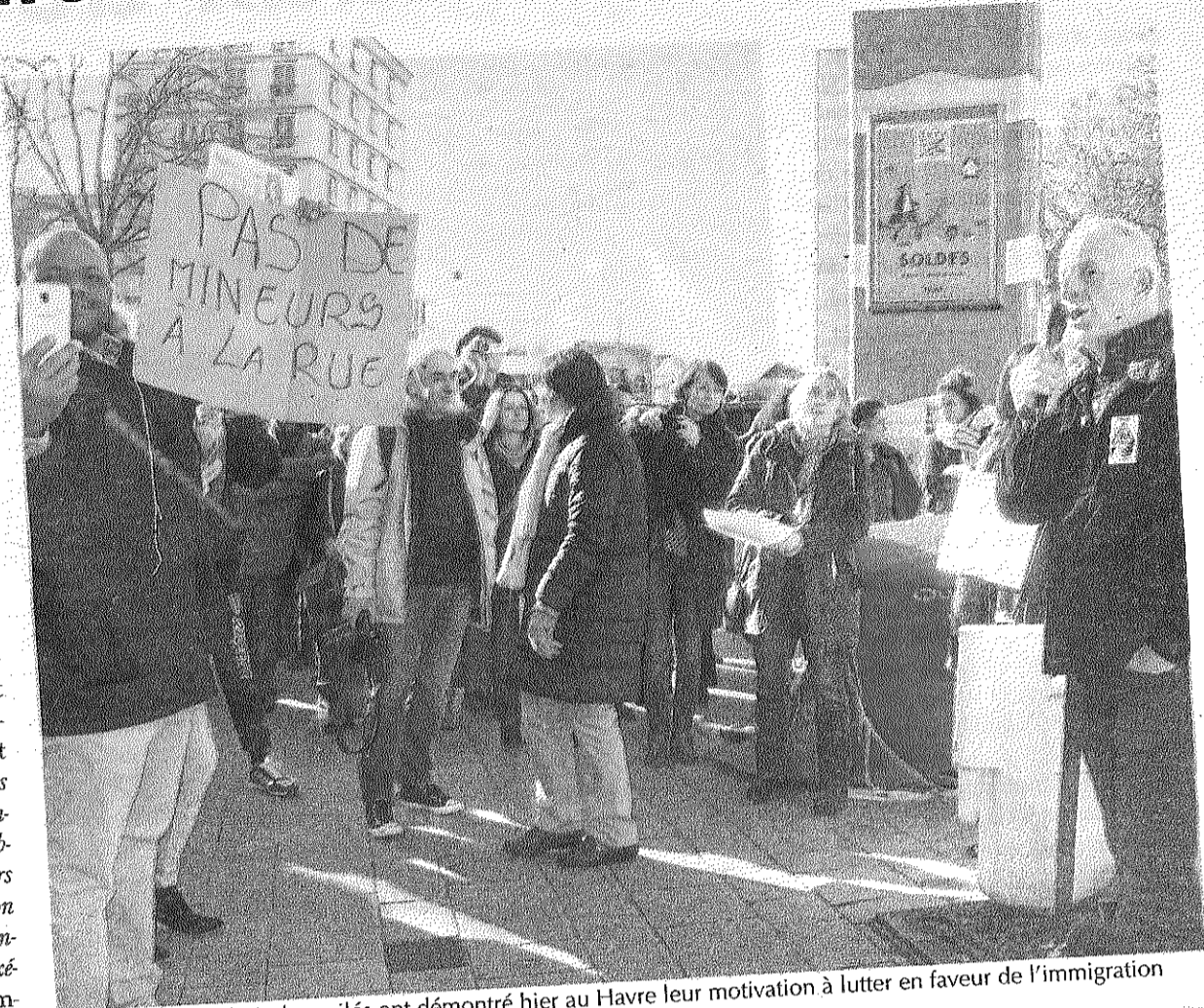
■ « J'ai déjà agi, sur le marché. Lorsque je vois que l'on vend des poules vivantes, qu'elles n'ont pas à boire, qu'elles sont 12 dans une cage alors qu'elles devraient être 5. J'interviens, je parle avec la personne, parfois c'est viril mais ça se termine bien souvent devant une tasse de café ou un verre de coca. Mais j'interviendrai tout le temps. »

Les maires prennent de plus en plus d'arrêtés municipaux et ça, c'est très bien. Je ne comprends pas que Rouen accepte la présence de cirques avec animaux. Il serait grand temps qu'ils vivent dans le XXI<sup>e</sup> siècle et non pas 200 ou 300 ans en arrière. »

PROPOS RECUEILLIS PAR F. V.

# Au secours des immigrés mineurs

Hier après-midi sur le parvis du centre Coty au Havre, plus de deux cents personnes se sont rassemblées pour dénoncer la politique migratoire du gouvernement. Ces derniers ont mis l'accent sur les cas d'enfants exilés qui se retrouvent cet hiver sans solution d'hébergement par les services sociaux comme l'Aide sociale à l'enfance. Cette manifestation, initiée par les structures locales Des lits solidaires, l'Association havraise de solidarité et d'échanges avec tous les immigrés (Asheti) et Réseau éducation sans frontières (Resf), s'est faite en musique pour soutenir un discours qui dénonçait pêle-mêle la nouvelle politique de lutte contre l'immigration du gouvernement et prônait pour un soutien humanitaire à tous les exilés qui cherchent à fuir la guerre et la misère. « Ces atteintes portées aux droits fondamentaux constatées sur le terrain et l'absence de réponse efficace des pouvoirs publics conduisent à une détérioration de la confiance démocratique et contribuent à nourrir un sentiment de xénophobie », a martelé Marie Himbert, présidente Des lits solidaires.



Les militants du droit des exilés ont démontré hier au Havre leur motivation à lutter en faveur de l'immigration

## C'est rien bien d'avoir un an

Le pot organisé vendredi soir dans la boutique éphémère havraise *C'est rien bien c'est fait main* a célébré l'année à venir. Le bail temporaire d'un an a été reconduit et de nouveaux locataires sont arrivés après le départ de trois créateurs. « On a semé pendant un an, ça a germé et maintenant on veut voir tout ça éclore ! », sourit Laurent, artisan du *Sac du bord de mer*, sa marque de bagagerie réalisée à partir de voiles de bateaux. Avec Andréa, dont les créations se concentrent en ce moment sur la broderie et les bijoux, il est l'un des initiateurs de cette boutique. Ils accueillent avec eux

L'Encadreur, Aurélie et son activité d'encadrement sur mesure, et *Wood Worker Shop*, Gaël, ébéniste de Lillebonne. Il distribue ici des accessoires et des objets de décoration originaux en bois. Le concept reste le même : « Nous invitons tous les mois voire tous les deux mois des créateurs locaux et accueillons aussi des expositions », souligne Andréa. Les élégants chapeaux ou les ponchos de L'Atelier B et les accessoires en origami de Cathel Création viennent compléter l'éclectisme.

■ 73, rue René Coty au Havre. Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 19 h.



C'est rien bien c'est fait main a fêté vendredi le nouveau bail (photo A.M.)



Maison Addam's Bruxelles, 180 rue de Paris au Havre. Ouvert tous les jours de 11 h à 15 h et de 18 h à 22 h. Tél : 07.76.89.23.56.

## C'EST NOUVEAU

### Baraque à frites version grand luxe

**LE CONCEPT.** Philippe Muraz et son associé Sébastien ne sont pas du tout du métier. C'est en voyant des clients attendre par dizaines devant des établissements de frites en Belgique que les deux amis ont décidé de monter une affaire au Havre en ouvrant la Maison Addam's Bruxelles. Le concept ? Des frites fraîches, avec double cuisson dans de la graisse de bœuf et des spécialités belges (fricadelle, croquettes de fromage, cervela...)

**LES PRIX.** Un menu enfant à 5,90 € ; un menu Binje à 7,90 € avec frite classique, viande, boisson et sauce ; un menu liégeois à 9,90 € avec une boisson et un menu bruxellois à 10,90 € avec une guimauve.

**NOTRE AVIS.** Un concept novateur au Havre, des produits frais et de qualité et une équipe jeune et dynamique. À tester.

## EN BREF

### Généreux donateurs pour François 1er

Le roi de la Renaissance, fondateur du Havre en 1517 a de nouveau les honneurs du Louvre. Le musée vient d'acquiescer le Livre d'heures de François 1er, joyau du trésor royal classé « d'intérêt patrimonial majeur ». C'est grâce au mécénat de LVMH et à la mobilisation d'un nombre record de 8 500 donateurs (dont 219 Normands) que la somme de 1,4 M€ sur un mécénat de 5 M€ a été atteint, alors que l'objectif initial était de 1 M€. D'une valeur totale de 8 millions de livres sterling, ce manuscrit peut ainsi réintégrer les collections nationales.

## URGENCES

### Le Havre

Samu : urgences 15 ou 02 32 73 32 15 (accidents et urgences médicales).  
Police-secours : 17.  
Commissariat central : 02 32 74 37 00  
Police municipale : 02 35 19 20 20  
Sapeurs-pompiers : 18 ; standard : 02 35 19 70 10  
Gendarmerie maritime : 02 35 19 30 61  
Médecin de garde : 116 117  
Groupe hospitalier du Havre : 02 32 73 32 32  
Urgences adultes (Hôpital Jacques-Monod) : 02 32 73 34 10.  
Urgences enfants (hôpital Jacques-Monod) : 02 32 73 40 50.  
Urgences Ormeaux : 02 32 74 32 74  
Urgences hôpital privé de l'Estuaire : 08 25 74 75 76  
Ambulance de garde : 15.  
Pharmacies de service : 3237

### Fécamp

Gendarmerie : 02 35 28 16 69  
Hôpital : 02 35 10 90 00  
Clinique de l'Abbaye : 02 35 10 20 30  
Samu-Urgences médicales : 15 ou 02 35 10 91 94 ou 02 35 10 91 93

### Lillebonne-Bolbec

Pharmacies de service : 3237  
Permanences médicales : de 8 h à 23 h, tél. 02 32 73 32 33 (pour Lillebonne) et 02 32 84 38 99 (pour Bolbec)  
Urgences médicales : 02 35 38 93 93  
Hôpital-clinique du Val-de-Seine : 02 35 39 36 36.